

Compte-rendu réunion du Conseil municipal du 11/04/2023

Absente excusée : Sabine Barboni Ghazi

I. Vote du taux des taxes directes locales

Avec le projet de la salle des fêtes, nous n'aurons pas les moyens d'entamer d'autres projets de grande envergure durant 2 ans.

Aussi est-il proposé d'augmenter ces taxes afin d'avoir quelques liquidités supplémentaires pour de menus travaux. Une augmentation de 2% représenterait 2217€ de plus pour la commune. Cela correspond au maximum à 10€ pour chaque foyer.

Pour mémoire, ces taxes sont les suivantes : foncier bâti, foncier non bâti, taxe d'habitation des résidences secondaires et cotisation foncière des entreprises.

Accepté à l'unanimité.

II. Vote du budget primitif 2023

En section de fonctionnement :

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Dépenses courantes	185896,51	Excédent brut reporté	84077,51
Dépenses de personnel	33 350,00	Recettes des services	500,00
Autres dépenses de gestion courante	34030,00	Impôts et taxes	97 472,00
Dépenses financières	2500,00	Dotations et participations	94507,00
Dépenses exceptionnelles		Autres recettes de gestion courante	17 500,00
Autres dépenses	17230,00	Recettes exceptionnelles	
Dépenses imprévues		Recettes financières	
Total dépenses réelles	273006,51	Autres recettes	
Charges (écritures d'ordre entre sections)	1252,08	Total recettes réelles	294056,51
Virement à la section d'investissement	19797,92	Produits (écritures d'ordre entre sections)	
Total général	294 056,51	Total général	294 056,51

Au niveau des dépenses, on trouve les charges générales de la commune (edf, etc...), les charges de personnel, les indemnités des élus, les subventions attribuées notamment à l'école de secteur et les atténuations de produit correspondants à la compensation par l'État de certaines taxes qui ont disparu.

Au niveau des recettes, on trouve les taxes directes locales (cf. ci-dessus), les concessions du cimetière, les dotations de l'état et des collectivités, le produit des loyers et l'excédent cumulé de l'année dernière.

En section d'investissement :

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Solde d'investissement reporté	6857,88	Virement de la section de fonctionnement	19797,92
Remboursement d'emprunts	7100,00	FCTVA	7600,00
Travaux de bâtiments	550558,00	Mise en réserves	56827,88
Travaux de voirie	15000,00	Amortissements	1252,08
Autres travaux	24000,00	Taxe aménagement	3000,00
Autres dépenses	7000,00	subventions	492038,00
Charges (écritures d'ordre entre sections)		Excédent reporté	
Cautions	1121,92	Emprunt	30000,00
		Cautions	1121,92
		Produits (écritures d'ordre entre section)	
Total général	611 637,80	Total général	611 637,80

Au niveau des dépenses, on trouve le reste à réaliser et les nouveaux investissements liés au projet salle des fêtes, l'entretien des logements communaux ainsi que l'entretien de la voirie.

Au niveau des recettes, on retrouve les subventions d'état et des collectivités, dédiées au projet salle des fêtes, ainsi que l'emprunt bancaire et le prêt relais qui servira de trésorerie en attendant le versement effectif de toutes ces subventions. C'est ce prêt-relais, d'une durée de 2 ans, qui bloquera les dépenses de la commune pour de gros projets temporairement.

On y trouve aussi l'affectation de résultat, c'est à dire les « bénéfiques » ou les « économies » de l'année précédente, dédié là aussi au projet salle des fêtes.

Accepté à l'unanimité.

III. Examen des subventions :

Les bureaux des associations du village ont tous été renouvelés cette année. Aussi les demandes de subventions ne sont pas arrivées à la mairie. Cependant, la municipalité souhaite aider nos associations et nous mettons donc en réserve les montants des subventions allouées habituellement soit :

- 1500€ pour le comité des fêtes
- 300€ pour les Pitchous Burgadois
- 300€ pour le chemin des rencontres
- 150€ pour l'association de la chasse

Concernant les associations hors commune, plusieurs demandes :

L'ADSM (Association des secrétaires de mairie) demande 50€ : refusé

FCLF : On passe à 400€ (on augmente de 50€), car nous avons beaucoup de licenciés et de bénévoles parmi les habitants du village

Collège privé : demande de 100€ par élève pour le voyage scolaire : accordé

FNACA : on reconduit 30€

Secours populaire : Ils demandent 100€, on donne 50€, comme pour les restos du cœur l'année dernière.

IV. Questions diverses :

Rappel : Le 18 avril à 18h à Varaire, réunion publique présentation PLUi

Sandrine Binetti a participé à une formation concernant les animaux errants. Concernant les chiens et chats, le maire, ayant le pouvoir de police, a le droit de mettre des contraventions.

Il existe une campagne de stérilisation des chats errants.

Obligation de cotiser à la fourrière.

Voirie : Soucis sur plusieurs routes, dont la route Charette, la route du Pech de la Clède.

Toutes ces sections étant des voies communautaires, c'est à la communauté de commune de réaliser les travaux. Toutefois, sur les 23 communes de la Com Com, il y a beaucoup de routes à refaire et elles sont classées par ordre de priorité. Et pour l'instant il y a plus urgent...

Il est donc décidé d'emprunter un camion de la com com et d'aller chercher de l'enrobé à Mercues pour reboucher les trous de la route Charette nous-même (une nouvelle fois) dans un premier temps...

Séance levée à 22h30